


BEKERICH

6, Dikrecherstrooss
L-8523 Beckerich
www.beckerich.lu
info@beckerich.lu
Tél.: (352) 23 62 21 - 1
Fax: (352) 23 62 91 62

AVIS AU PUBLIC

en matière d'aménagement communal et de développement urbain

Lotissement de terrains à Oberpallen

Conformément aux articles 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que par délibération du 8 mars 2023, le conseil communal a approuvé

le lotissement des parcelles inscrites au cadastre de la commune de Beckerich, section F de Oberpallen, lieu-dit « Vorderste Sauerwies », **sous le numéro 193/2604 (81,18 ares) en 3 lots** (193/xxx1, 193/xxx2 et partie du lot 194/xxx3) et **sous le numéro 194/2203 (53,00 ares) en 7 lots** (partie du lot 194/xxx3, les lots 194/xxx4, 194/xxx5, 194/xxx6, 194/xxx7, 194/xxx8 et 194/xxx9),

en vue de l'affectation du nouveau lot 194/xxx5 à la construction.

La délibération précitée et le plan de lotissement est déposé à la maison communale où le public pourra en prendre connaissance.

En application du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, un recours en annulation devant le Tribunal administratif est ouvert contre ces décisions dans un délai de 3 mois à partir de la présente notification, par requête signée d'un avocat à la Cour.

Beckerich, le 24 mars 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,
Thierry Lagoda

Le Secrétaire f.f.,
Martine Kellen




Klima-Bündnis
Lëtzebuerg



DORFERNEUERUNGSPREIS
1996